



Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - ☎ : (0590) 91.04.00

E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr

Pointe-à-Pitre le 28 janvier 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Objet : Dénonciation de l'agression gratuite des gendarmes à l'encontre d'un de nos camarades

Le **samedi 26 janvier 2019**, un de nos camarades de la Commune de Baillif, adhérent à l'Union des Agents des Collectivités Locales affiliée à la Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe, a été victime d'une féroce agression gratuite des forces de répression.

Notre camarade était en train de travailler. Il était affecté au nettoyage de la rue principale de la commune de Baillif. Il était équipé d'un souffleur et d'un casque anti-bruit.

A 8h45, sans aucune explication, les gendarmes se sont jetés sur lui. Ils l'ont frappé et lui ont passé les menottes. Ils l'ont placé en garde-à-vue à la caserne de Saint-Claude. Il est ressorti avec une convocation devant le tribunal pour le 14 février 2019.

NOTRE CAMARADE N'EN REVIENT PAS !

Il n'a ni vu et ni entendu ces gendarmes car il était préoccupé par sa mission et son casque lui empêchait d'entendre les éventuelles sollicitations verbales de ces derniers.

Ce sont ces mêmes gendarmes qui, il y a un mois, s'en sont pris à 4 camarades de la CGTG qui étaient en train de distribuer un tract dans la commune de Baillif pour dénoncer le licenciement de 7 salariés à la régie municipale de santé.

CES MESSIEURS SE CROIENT EN PAYS CONQUIS !

C'est notre deuxième camarade qui fait l'objet de placement en garde-à-vue !

La CGTG **DÉNONCE** l'acharnement et l'escalade de la violence des forces de répression contre nos camarades alors qu'ils font preuve de complaisance contre ceux qui pratiquent la délinquance en col blanc.

La CGTG **CONDAMNE** avec véhémence l'agression lâche et gratuite de ces gendarmes qui se croit en pays conquis.

La CGTG **APPELLE**, plus que jamais, tous ses mandants, et plus largement, à la plus grande vigilance contre les provocations des gendarmes.

D'ores et déjà, la CGTG **APPELLE** tous ses mandants à répondre présents :

- **A L'APPEL DU SAMEDI 2 FÉVRIER 2019 A POINTE-A-PITRE**
- **AU PROCÈS DE NOTRE CAMARADE LE 14 FÉVRIER 2019 A BASSE-TERRE 8H30.**

NOUS EXIGEONS LA RELAXE SANS CONDITIONS DE NOTRE CAMARADE !

Le Secrétaire Général
Monsieur Jean-Marie NOMERTIN